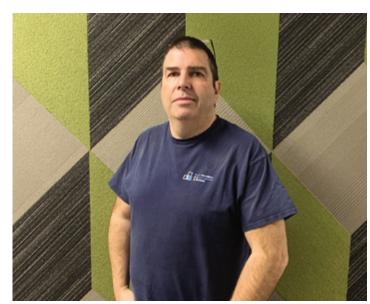
par Yves Rivard

SOS MAIN-D'ŒUVRE

S'il existe un métier dont on entend rarement parler, c'est certainement celui des installateurs de revêtements de sol. Impossible d'en douter, celui-ci ne bénéficie d'aucune promotion ou de relève digne de ce nom. La pénurie chronique de ses forces vives constitue souvent le point faible de la chaîne opérationnelle en construction et en rénovation de par les délais nécessaires à l'accomplissement des mandats. Et lorsque le peu de considération pour le métier se ressent jusque dans les politiques gouvernementales, il y a certes lieu de se questionner sur l'avenir de ce métier de toute évidence méconnu et très mal aimé. Portrait de la situation, de la formation aux relations sur le terrain.

Profil type: l'installateur moyen actuel au Québec a 52 ans. Soit cinq ans de moins qu'en 2015. « Cela s'explique notamment par le fait que les installateurs plus âgés n'ont pas voulu embarquer dans les grands chantiers, tel celui du CUSUM, ce qui a laissé la place à de nouveaux entrepreneurs. Des nouveaux installateurs



Benoît Therrien, trésorier de la FQRS et enseignant au programme Installation de revêtements souples à l'École des métiers de la construction de Montréal

ont aussi intégré le marché. A-t-on réussi à combler le déficit?

Non. Cette tendance au rajeunissement se maintiendra-t-elle?

Impossible de savoir », note d'entrée de jeu Benoît Therrien,

trésorier de la FQRS et enseignant au programme Installation de

revêtements souples de l'École des métiers de la construction

de Montréal. Profil type, encore : il gagne un peu plus de 25 \$

de l'heure lors de son entrée sur le marché. Puis, avec le cumul

d'heures de travail, il passera vite à 29 \$, 35 \$ puis 41 \$ de

l'heure. Des montants qui seront d'ailleurs rajustés à la hausse

dans quelques semaines. « Et qui n'incluent pas les nombreux

bénéfices et avantages sociaux, notamment les vacances et les

7 % », prend bien soin de noter Éric Morissette, vice-président de

la FQRS et représentant des ventes — Est du Canada pour Ardex

Americas.

Profil type, toujours: le taux de rétention d'une personne formée et intégrée à l'industrie après 5 ans est de 20 %. « Ce taux est plus élevé dans le cas de personnes formées dans le cadre d'études que pour celles provenant du bassin. Le savoir-faire qui leur est transmis, à la fois technique et physique, leur procure une certitude, une force, qui en retour leur permet de se distinguer et de gravir plus rapidement les échelons professionnels, par rapport à ceux du bassin qui sont là depuis plus longtemps mais qui ont tendance à stagner », relativise Benoît Therrien.

COMMENT RECRUTER POUR UN MÉTIER DONT PERSONNE NE PARI F?

Comment être tenté par les conditions offertes si elles ne dépassent jamais le cercle des initiés? Devant une telle discrétion, voire une telle timidité, est-il exact de statuer en disant qu'il s'agit là d'un métier qui se transmet, encore et toujours, de père en fils, de père en fille? « Plus maintenant, répond Benoît Therrien. Il y a quelques années, la direction de l'École des métiers avait décidé de mousser le programme à travers des publicités numériques affichées le long de certaines autoroutes.



Éric Morissette, vice-président de la FQRS et représentant des ventes pour l'Est du Canada chez Ardex Americas.

Le recrutement s'en est aussitôt ressenti. À cette époque, les inscriptions fonctionnaient très bien. Nous avions régulièrement jusqu'à trois groupes de 22 étudiants et environ 48 finissants annuellement, souligne M. Therrien. Une fois cette promotion retirée, pour différentes raisons administratives, il est devenu difficile de former un seul groupe ».

En fait, au début de 2024, la situation peut aisément être qualifiée de catastrophique. « Le programme a obtenu du financement pour une formation de type Petit groupe — neuf participants maximum. En ce moment, seulement quatre personnes sont toujours en place », révèle M. Therrien. « Pourtant, il s'agit d'une profession où il est possible de créer une entreprise assez facilement, d'engager d'autres jeunes issus du bassin ou des écoles de métier, une possibilité qui devrait séduire bon nombre de jeunes ayant la fibre entrepreneuriale », argue Éric Morissette.

Loin d'aider la cause du recrutement, le programme de 300 M\$ Formations de courte durée pour des métiers de la construction du gouvernement québécois, lancé en 2023, a plutôt contribué à creuser davantage le fossé reliant le métier d'installateur à la grande chaîne opérationnelle du secteur de la construction. En effet, sur les quatre nouvelles formations de courte durée subventionnées et offertes dans différents établissements scolaires. depuis janvier 2024 partout au Québec (Carpenterie-menuiserie, Conduite d'engins de chantier, Ferblanterie, Réfrigération), rien n'a été pensé ou ménagé pour la pose de revêtement de sol. « J'ai vu un reportage dans lequel Québec disait avoir consulté avant de procéder. Qui ont-ils consulté? Seulement des gens dans les hautes sphères? Parce que j'ai lu que même l'Association de la construction du Québec (ACQ) a dit craindre ces formations. notamment en réfrigération, sur la base qu'une telle accélération pourrait avoir des effets sur la dangerosité des gas et des soudures. On n'a donc pas consulté les bons intervenants, ceux qui connaissent la réalité quotidienne des travailleurs et des formateurs », fait valoir M. Therrien.

Et ce n'est pas tout. Ces programmes semblent avoir connu un bon succès en temes d'inscriptions, mais viendront-ils réellement combler un manque de main-d'œuvre sur les chantiers. tel qu'anticipé? M. Therrien émet des réserves : « Lorsqu'on voit une personne de 70 ans qui vient suivre son cours, on est en droit de se demander si elle vise à travailler sur un chantier. Il est possible de croire qu'elle ne touche que la pension du gouvernement et qu'en venant étudier, à 3000 \$ par mois, elle double ses gains. » Selon lui, les professionnels qui durent sont ceux qui ont développé une passion pour cette activité. « Si on ne les attire qu'avec l'argent, ça risque de ne pas trop durer. Par contre, s'il existait des incitatifs pour permettre à certaines personnes de changer d'emploi et de migrer vers la pose, ce serait super. Des personnes déjà en emploi, qui auraient plus de chances de performer et de perdurer. Mais, sans aide financière concrète autre que celle d'Emploi Québec ou de l'aide sociale, effectuer ce changement de carrière et d'aspirer à un emploi plus payant demeure impossible à réaliser, surtout lorsqu'une famille est

8 IVOL. 40 Nº 1 VOL. 40 Nº 1 9

dans la balance. Un changement de ce côté nous aiderait certainement, tout comme le programme *Alternance Travail-Études* (ATE), qui permet deux jours d'études et trois jours de travail en compagnonnage. Notre première cohorte opérant selon cette formule est très enthousiaste. Elle adore cette liberté, cette alternance entre les deux. »

Pour améliorer les choses et stimuler les inscriptions, Benoît Therrien caresse également l'idée d'instaurer un programme personnalisé relié à une formation ATE. « Je dois convaincre l'administration pour offrir cette formule qui permettrait à n'importe quel étudiant d'intégrer le programme en tout temps, de bénéficier du système d'accompagnement informatisé en place et d'effectuer des stages en milieu professionnel. J'espère pouvoir concrétiser cette approche au cours des prochaines années. »

VERS UN NOUVEAU CONTRAT SOCIAL ET PROFESSIONNEL?

Si le constat actuel et les différentes initiatives en cours sont certainement pertinents, ils pourraient toutefois possiblement être revus à l'échelle des besoins et attentes de la nouvelle génération et du nouveau paradigme qu'elle incarne. Plus précisément, la génération Woke se montre particulièrement capable de travailler un certain temps, de manière continue, pour obtenir assez d'argent pour partir faire autre chose, même si elle n'est pas du tout passionnée par son travail. La philosophie est la suivante : « Je ferai le travail pendant quelques mois, ensuite je partirai quelques mois avec mes amis. Je reviendrai peut-être ensuite. » Travailler n'est plus une question de vocation, mais bien un tremplin vers autre chose, vers une liberté de temps et d'action. Comment pallier ce choc générationnel? « Dans mes activités quotidiennes, je parle avec des employeurs qui demandent deux choses : cette personne est-elle qualifiée pour effectuer le travail, et cette personne est-elle fiable dans la continuité? Apparemment, c'est sur le deuxième point que ça accroche souvent. Mais j'imagine que des ententes sont possibles », confie M. Therrien.

Pour en revenir au programme *Formations de courte durée pour des métiers de la construction*, quelles ont été les réactions?

La résistance s'organise comment? « Les syndicats ont mené différents moyens de pression et se sont retirés de différentes tables de négociation. Certains collègues universitaires en sont à rédiger des mémoires pour ensuite effectuer de la représentation. Jusqu'où cela se rendra-t-il? Qui les écoutera vraiment? Beaucoup de questions. Mais, si le secteur ne se bat pas pour ses opinions et ses droits, les choses ne bougeront certainement pas, confie M. Therrien. Le gouvernement gère en fonction de la majorité, on le sait. Les gros métiers : plomberie, menuiserie, électricité. Sur 160 000 travailleurs de l'industrie, on compte environ 1300 installateurs. Donc, moins de 1 %. Les instances gouvernementales veulent-elles travailler sur ce ratio? Devra-t-on ramasser tous les 1% pour former une masse plus importante? La réponse est oui. Car devant l'état actuel de la situation, qui voit de moins en moins de personnel qualifié, il ne peut que se produire deux choses : une hausse des problèmes en fonction de mauvaises installations et une montée importante des tarifs. Les clients qui désirent une installation professionnelle de qualité devront attendre que l'installateur fixe une date, qui peut se compter en semaines, en mois, et devront accepter les tarifs fixés par ce dernier en fonction de la rareté du service. »

Il poursuit : « Pour le gouvernement, la solution officieuse tient probablement dans le fait d'utiliser les menuisiers pour installer les revêtements de sol. Les fonctionnaires ne comprennent pas que le métier de poseur implique des subtilités, subtilités qui, une fois perdues ou négligées, se transforment en problèmes majeurs sur le plan de la qualité de l'installation. C'est là où les manufacturiers se retrouvent lésés, car leurs produits ne peuvent trouver leur plein potentiel en termes de qualité ou en termes esthétiques. »

LA TECHNOLOGIE EN RENFORT?

La technologie nous surprenant chaque semaine par ses optimisations et nouveautés, la question mérite d'être posée : des équipements à la fine pointe peuvent-ils aider le poseur à travailler avec moins de personnel, à accomplir seul des tâches nécessitant autrefois des paires de mains supplémentaires?

« Si par nouvelles technologies, on parle de produits récemment

GLIQUEZ GREEZ AVEG PURZ

Une collection de planches et tuiles de vinyle de luxe d'ingénierie de **Beaulieu Canada** mettant en vedette un savoir-faire européen supérieur, des matériaux durables de qualité, une garantie parmi les meilleures du marché et une installation multidirectionnelle et mix & match facile et rapide grâce à DreamClick®.

- Technologie d'installation DreamClick® - 100 % imperméable - Entretien facile - Jusqu'à 50 % plus silencieux - Savoir-faire européen

Offrez le style à l'état Pure à vos clients!



beaulieucanada.com | ① ® ®



DOSSIER MAIN-D'ŒUVRE

créés pour une installation plus simple, plus rapide et optimisée en termes de temps de séchage, elles existent et constituent une direction certaine pour les manufacturiers, qui constatent bien à quel point le déficit en main-d'œuvre qualifiée a des impact sur le marché, explique M. Therrien. Par contre, comme on le sait, si l'on parle de robotisation, c'est plus difficile, la pose étant un métier manuel. Il existe des outils qui contribuent au confort de l'installateur, notamment en matière de levage. Au chapitre des calculs, on recense des logiciels qui effectuent les calculs rapidement lorsqu'on insère un plan en PDF, par exemple. Sinon, des changements notables sont à observer depuis les dix dernières années, surtout en matière de santé et sécurité au travail. Pourrait-on en venir bientôt à utiliser un laser qui permettrait de repérer toutes les imperfections d'un plancher? Tout ça est certainement possible, mais l'intégration de ces solutions se décide souvent en fonction des critères de volume et de coût. Mettre au point de tels outils pour le Québec et le Canada en vaut-il la peine? Probablement pas. Pour les États-Unis? Possiblement. Ceux qui vont à l'exposition Surfaces de Las Vegas voient beaucoup de nouveautés technologiques, mais relativement peu d'acquisitions sont faites. »

Toujours selon Benoît Therrien, les changements dans les techniques de travail découlant des nouveaux produits pourraient certainement avoir des effets positifs sur le métier. « On le constate avec les produits autonivelants en Europe, où un calcul systématique a été effectué : moins de temps, moins de personnel. Cela demande évidemment des changements à la tarification des horaires de travail. Ici, on est toujours dans la réparation de planchers à la main, à la truelle, à la spatule, ce qui demande probablement un plus grand effort physique. » Pour Éric Morissette, « le ragréage à la truelle est propre au Québec et aux provinces maritimes. Si on regarde du côté des États-Unis, de l'Ontario et du reste du Canada, il s'agit d'une technique disparue. »

VERS DES NORMES ET STANDARDS NORD-AMÉRICAINS

Afin de contribuer à l'optimisation des méthodes et pratiques de l'industrie, la FQRS travaille de concert avec différents

partenaires afin d'établir des normes d'installation standardisées à l'échelle nord-américaine. Éric Morissette à ce sujet : « L'idée est de déterminer des standards qui permettront des cotations plus précises, des spécifications optimisées pour les donneurs d'ouvrage, les manufacturiers, les architectes et les designers. Plusieurs associations canadiennes et américaines travaillent dans ce sens. »

Un guide de devis est aussi annoncé du côté de la FQRS. « Ce document de quelques centaines de pages sera présenté au cours des prochaines semaines et constituera la référence en la matière », annonce M. Morissette, qui ajoute du même souffle qu'il sera utilisé dans les prochaines représentations de la Fédération auprès des différentes instances gouvernementales.

FORMATIONS

Les programmes Installation de revêtements souples, Carrelage et Parqueteurs sableurs (qui vise l'installation de revêtements en bois) sont des formations distinctes et séparées. Chacune offre plusieurs possibilités en termes d'aide financière et de services liés à Emploi Québec. La formation en continu, le perfectionnement, s'effectue à l'aide de séances ponctuelles, où certains fournisseurs permettent aux gens du métier de se familiariser avec leurs nouveaux produits. La CCQ offre aussi des formations. « Toutefois, il n'y a pas d'obligation de perfectionnement une fois devenu compagnon. Plusieurs manufacturiers et distributeurs le font, notamment grâce à des journées de formation. Mais, pour l'heure, il en revient souvent aux poseurs de trouver l'information. Plusieurs entrepreneurs ne voient malheureusement pas la formation comme un gain », note M. Therrien.

Les poseuses et les poseurs de revêtements intérieurs, communément appelés « poseurs de tapis », installent différents revêtements de sol (tapis, vinyle, revêtements pour installations sportives, etc.). Ils utilisent des polisseuses, des aspirateurs, des mélangeurs à ciment pour préparer ou réparer les surfaces avant de procéder à l'installation. C'est un métier du secteur de la construction qui convient aux personnes qui aiment travailler en équipe. Un emploi comme poseur de revêtements intérieurs





tableaux de ce dossier ont été tirés du site Internet : inforouteFTP.

exige une bonne condition physique, des qualités de minutie, de précision et du perfectionnisme. Salaire moyen à l'entrée : 28.35 \$ l'heure.

DEP — INSTALLATION DE REVÊTEMENTS SOUPLES

Comme on le sait, les poseurs de revêtements de sol se spécialisent dans l'installation de toutes sortes de matériaux. Ils travaillent seuls ou en équipe, chez des particuliers ou sur des chantiers commerciaux ou industriels. Selon le projet, ils reçoivent des directives verbales ou ils suivent des plans. Le programme d'études *DEP — Installation de revêtements souples* prépare la personne à l'exercice du métier de poseur de revêtements souples. Dans le cadre de leurs fonctions, les installateurs de revêtements souples effectuent la pose et la réparation de divers produits comprenant, entre autres, le tapis, le vinyle, les carreaux résilients en feuilles, les tapis amovibles (saisonniers) de même que les revêtements pour installations sportives. À noter : les poseurs de revêtements souples peuvent travailler dans les secteurs de la construction et hors construction, notamment dans les sous-secteurs résidentiel, commercial, institutionnel et industriel. Dans l'objectif de les préparer adéquatement à l'ensemble de ces tâches, la formation comprend les cours suivants:

254-991			Unit
	Se situer au regard des organismes de l'industrie de la construction	15	1
	Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	30	2
	Se situer au regard du médier, de la démarche de formation et communiquer en milieu de travail	45	3
258-046	Effectuer des travaux inhérents à l'installation de revittements souples	90	6
258-052	Interpréter des plans et des devis et effectuer des croquis	30	2
258-064	Planifler les travaux à effectuer pour l'installation de revêments souples	60	4
258-075	Préparer des surfaces en vue de l'installation de revêtiements souples	.76	5
258-088	Installer des tapis collés	120	
258-015	Installer des tapis étinés	76	5
258-108	hystaller des revillements visilients	120	8
258-213	Installer des revêtements de surfaces sportives	45	3
258-221	Effectuer des recherches d'emploi	15	1
258-238	Exécuter des techniques spécialisées d'installation de revêtements sougles	120	8
258-244	Réparer des tapis et des revêtements résilients	60	4
		900	60

Pour être admis dans ce programme, il suffit de satisfaire à l'une des conditions suivantes : la personne est titulaire du diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu (ex. : attestation d'équivalence de niveau de scolarité) ou d'un diplôme d'études supérieures, comme le diplôme d'études collégiales ou le baccalauréat:

OU

la personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents;

OU

la personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

Une personne qui a atteint l'âge de 18 ans peut être admise à un programme d'études menant à un Diplôme d'études professionnelles (DEP) sur la base des préalables fonctionnels. Ces préalables fonctionnels, prescrits pour une personne qui a atteint l'âge de 18 ans à la date de début de fréquentation déclarée dans le programme d'études professionnelles sont : la réussite du test de développement général (TDG) et l'obtention et la réussite des épreuves relatives aux préalables spécifiques en langue d'enseignement et en mathématique, s'il y a lieu.

DFP - CARRELAGE

Le programme *Carrelage* permet d'acquérir les compétences nécessaires pour tailler, poser et réparer des surfaces de marbre, de granite, de granito préfabriqué, d'ardoise, de céramique vitrifiée ou émaillée ainsi que d'autres matériaux similaires ou de substitution. De plus, il permet à l'élève d'acquérir les compétences lui permettant de poser la base nécessaire à l'exécution de ces travaux, d'installer des bandes, des lattes et des ancrages métalliques, ainsi que de mettre en place, de finir et de réparer des planchers de granito. Ainsi, l'élève deviendra



POUR UN ESPACE DE VIE SAIN ET CHALEUREUX





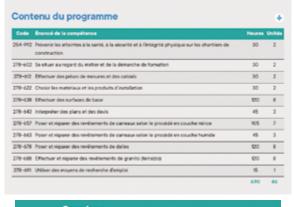


THERMOSTATS

Programmables et non programmables



polyvalent et efficace dans le domaine du carrelage et il réussira à s'intégrer harmonieusement au milieu scolaire et au marché du travail.





Pour être admis dans ce programme, il suffit de satisfaire à l'une des conditions suivantes : la personne est titulaire d'un diplôme d'études secondaires ou de son équivalent reconnu (ex. : attestation d'équivalence de niveau de scolarité) ou d'un diplôme d'études supérieures, comme le diplôme d'études collégiales ou le baccalauréat:

OU

la personne est âgée d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire au cours de laquelle elle commence sa formation et a obtenu les unités de 3^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique dans des programmes d'études établis par le ministre ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents:

ΛΠ

la personne est âgée d'au moins 18 ans au moment d'entreprendre sa formation et possède les préalables fonctionnels, soit la réussite du test de développement général ainsi que les préalables spécifiques, ou a réalisé des apprentissages reconnus comme étant équivalents.

PARQUETEURS-SABLEURS

Voici ce que couvre le métier de parqueteur sableur, une spécialité inscrite dans le tronc commun du métier de charpentier menuisier. À noter : le terme parqueteur-sableur désigne toute personne qui, en vue d'assembler un parquet, de bois ou d'autres matériaux composites de substitution, prépare, assemble et pose les fourrures et le recouvrement du faux plancher. Il exécute les travaux de préparation mineure de la surface, il pose les isolants thermiques et sonores, il pose le parquet, notamment les lattes de bois et la parqueterie, incluant les moulures périphériques, et effectue le ponçage et la finition du parquet.

LISTE DES ORGANISMES OFFRANT UN PROGRAMME DE POSE



SUR LE TERRAIN

Pour conclure ce dossier sur les installateurs, il importe de sonder quelques détaillants, question de connaître l'état des relations professionnelles qu'ils entretiennent au quotidien. Après la période de tourmente et de chaos que fut la pandémie, qu'en est-il actuellement de l'offre et de la demande? Les détaillants réussissent-ils à respecter les délais d'installation? Les équipes d'installateurs sont-ils majoritairement jeunes ou plutôt expérimentés? Observent-ils un

grand roulement au sein des équipes? « En fait, de notre côté, nous avons eu pendant longtemps une équipe d'installation intégrée à l'entreprise. Mais, depuis cinq ans, nous ne fonctionnons qu'en mode de sous-traitance, justement en raison du roulement de personnel, explique Valérie Lebel, propriétaire de Flordeco Lévis. Nous travaillons alors avec plusieurs équipes, car elles ont chacune leur spécialité, notamment le revêtement souple, la céramique et le bois franc. »

Elle poursuit : « On vit actuellement une période d'abondance en matière d'installateurs. Depuis le mois d'octobre 2023, on reçoit des CV, des offres de la part d'équipes qui étaient indisponibles pendant la pandémie », souligne Mme Lebel. Un point de vue que partage entièrement Josiane Lafleur, copropriétaire de Flordeco Couvre-planchers Belœil. « On n'a jamais vu ça, témoigne Mme Lafleur. Depuis le mois de janvier, on sent bien que l'activité de la construction neuve a chuté, car on reçoit des offres de la part d'équipes qui se présentent même en magasin et qui nous montrent des photos de projets réalisés. Appréciant ce contexte d'abondance, on fait tout ce qui est possible pour leur trouver des mandats à effectuer. On sent que les installateurs sont prêts à accepter de plus petits contrats qu'auparavant. »

CONDITIONS D'ACCÈS À LA PROFESSION

- Un diplôme d'études secondaires est habituellement exigé.
- Un programme d'apprentissage de deux à trois ans ou plus de quatre ans d'expérience dans ce métier et certains cours dans l'installation de revêtements souples sont habituellement exigés pour être admissible à un certificat de qualification.
- Le certificat de qualification des poseurs de revêtements souples est obligatoire au Québec et est offert, bien que facultatif, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, au Nouveau-Brunswick, en Ontario, au Manitoba, en Alberta, en Colombie-Britannique, au Yukon, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut.
- Les poseurs de revêtements souples qualifiés peuvent obtenir la mention Sceau rouge après la réussite de l'examen interprovincial Sceau rouge.

Renseignements supplémentaires

- · La mention Sceau rouge permet une mobilité interprovinciale.
- L'expérience permet d'accéder à des postes de supervision.

Cela dit, au quotidien, Mme Lebel dit travailler plus souvent qu'autrement avec des installateurs d'expérience, des gens qui ont souvent 40 ans de métier. Elle se dit un brin déroutée de voir que les jeunes ne tirent pas avantage d'une formation scolaire et d'un travail qui peut s'avérer aussi payant. « C'est certainement un travail très physique, mais un installateur s'en tire très bien financièrement, en travaillant à 85 \$, voire 95 \$ de l'heure, mais ce n'est pas un métier assez connu du public. De plus, j'aimerais souligner

que mon fils a suivi la formation *Carrelage* en 2017 à l'École des métiers de la construction à Limoilou. Il y a surtout appris à travailler le terrazzo, un marché qui n'existe virtuellement plus au Québec. Ce n'est pas tout : personne ne leur a enseigné à installer de la céramique en format 24 po x 24 po ou 24 po x 48 po, les formats vedettes des dernières années. De plus, le nombre d'heures de compagnonnage ayant été revu, mon fils s'est retrouvé dans l'incapacité de se trouver un compagnon. Dans de telles conditions, le jeune n'est pas vraiment formé pour travailler de manière efficiente. Il fait autre chose aujourd'hui. La relève est déjà rare. Si on lui offre un tel contexte, pas étonnant qu'on en échappe », argue Mme Lebel.

LA PEUR D'UN MÉTIER PHYSIQUE?

Selon le syndicat FTQ-Construction section locale 2366, le métier de poseur de revêtement de sol est exigeant sur le plan physique (manutention de rouleaux très lourds, travail à genou prolongé, épandage de colle sur de grandes surfaces), mais aussi en matière de savoir-faire à développer. La pose exige de la précision et avec les matériaux résistants, le moindre petit défaut se voit. De plus, les poseurs doivent composer avec des conditions de travail parfois difficiles (chaleur, aires de circulation déficientes, contraintes de temps en fin de chantier). De plus, les risques de développer des problèmes musculo-squelettiques aux genoux, au dos, aux épaules, aux mains, aux poignets et aux chevilles sont élevés. Serait-ce là une des grandes raisons expliquant le manque de relève?

16 | VOL. 40 № 1 VOL. 40 № 1